



Note spéciale sur la situation pastorale au Sahel et en Afrique de l'Ouest en 2022

Message clé

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, la situation pastorale est marquée par une bonne disponibilité fourragère, de bonnes conditions d'abreuvement du bétail et une situation zoo sanitaire globalement calme. L'embonpoint des animaux est très satisfaisant dans l'ensemble. En effet, malgré les séquences sèches enregistrées en début de saison, les conditions de croissance de la végétation ont été favorables à une bonne production fourragère dans la quasi-totalité des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Le niveau de remplissage des mares temporaires pour l'abreuvement du bétail des zones agropastorales et pastorales a été satisfaisant de juillet à septembre 2022.

Cependant, la disponibilité fourragère est faible dans certaines zones sahéniennes, notamment dans les régions de Tillabéry, Tahoua, Agadez au Niger et dans les régions de Gao et Ménaka au Mali. La production fourragère au 31 octobre 2022 est supérieure à celle de l'année 2021 et à la moyenne des cinq dernières années en Mauritanie, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, à l'Est du Niger et au Tchad. Néanmoins, elle est inférieure à ces références à l'ouest du Niger, notamment dans la région de Tillabéry et une partie des régions de Tahoua et d'Agadez, ainsi que dans les régions de Gao et de Ménaka au Mali.

Déroulement de la campagne

En début de saison, il a été enregistré une installation contrastée de la végétation due à des séquences sèches et des pluies intenses ayant occasionné des inondations, parfois dévastatrices. Malgré la mauvaise répartition spatiotemporelle des pluies en début de saison, l'anomalie du cumul saisonnier des pluies en fin de saison montre une situation globalement normale à excédentaire dans les pays sahéniens et une situation déficitaire sur les pays du Golfe de Guinée. Cependant, de faibles déficits sont observés par endroit en



Gambie, au centre-sud du Sénégal, au nord de la Mauritanie, dans l'extrême ouest et le nord du Mali et au Niger notamment dans les régions de Tillabéry, Dosso et Tahoua (figure 1).

La situation pastorale est caractérisée par une importante amélioration de la disponibilité fourragère. La progression du front de végétation qui a véritablement démarré pendant le mois de juillet a atteint son niveau maximum à la fin du mois d'août et en début septembre. Le début de la sénescence de la saison a commencé à la deuxième décennie de septembre.

Il a été observé par endroit des séquences sèches sur la période août-septembre-octobre, notamment au Tchad, au Niger, au Mali, au Sénégal et en Mauritanie (figure 2). Le niveau de remplissage des mares pour l'abreuvement du bétail dans les zones agropastorales et pastorales a été satisfaisant durant cette période, même si on observe un début de tarissement de certaines mares temporaires.

Il est important de rappeler que la saison des pluies 2022 s'est déroulée dans un contexte d'insécurité et de conflits. Malgré l'existence des textes communautaires et les initiatives d'ententes bilatérales de dialogue entre les acteurs, la restriction des mouvements et l'interdiction de la transhumance transfrontalière persistent dans les pays d'accueil. Le début de la soudure sévère fait suite à la campagne déficitaire de l'année dernière dans certains pays. En outre, Il a été enregistré beaucoup plus de feux de brousse par rapport à la campagne passée. Les occurrences de ces feux pour le mois d'octobre se concentrent à l'est du Sénégal, à l'ouest du Mali, au Nord de la Guinée, au sud-est du Tchad et dans la région du Lac Tchad (figure 3). Le CILSS à travers AGRHYMET CCR-AOS a pris très tôt les dispositions d'accompagner les pays à assurer le suivi et l'évaluation (S&E) de la situation à travers les activités de renforcement de capacité, la poursuite du transfert des outils et des produits satellitaires pour le S&E de la campagne.

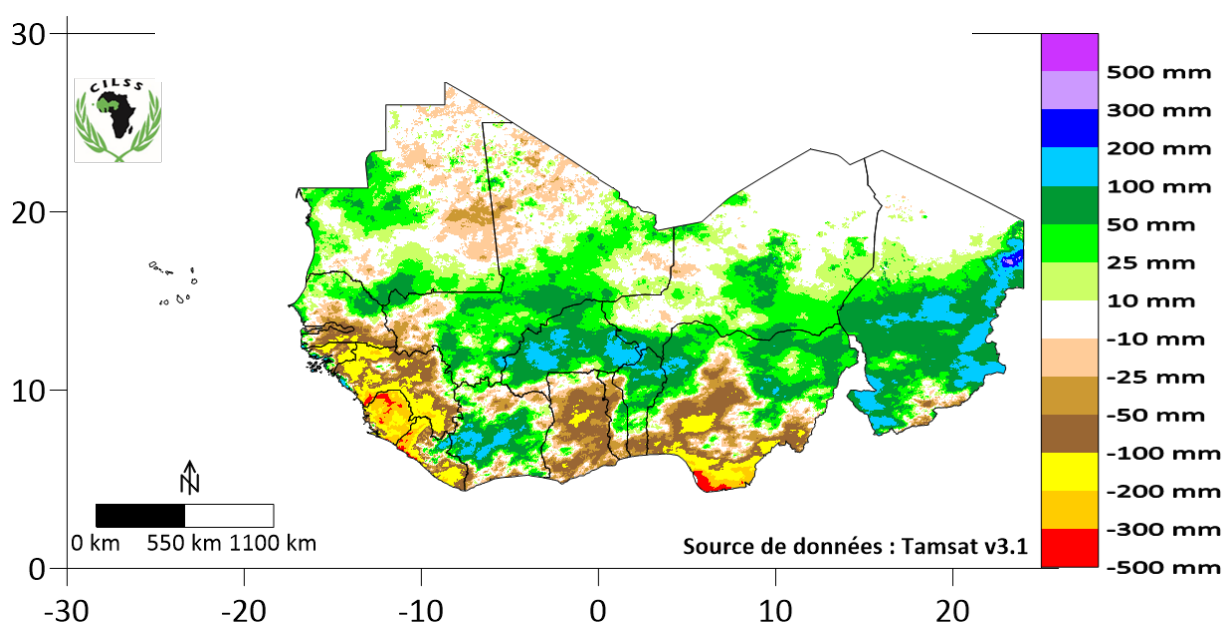


Figure 1 : Anomalie du cumul saisonnier des pluies

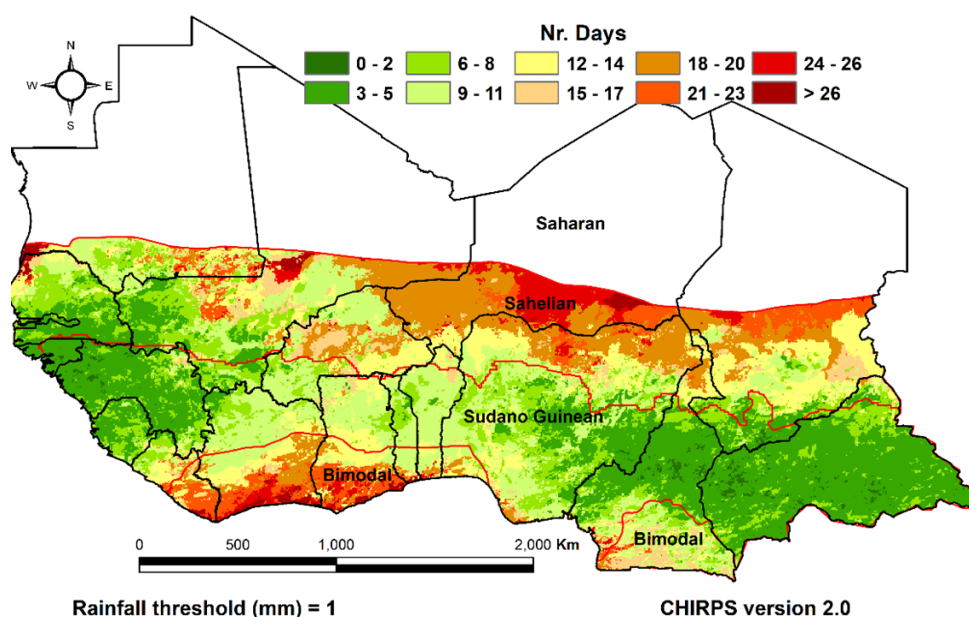


Figure 2 : Séquences sèches août-septembre-octobre de la saison des pluies de l'année 2022

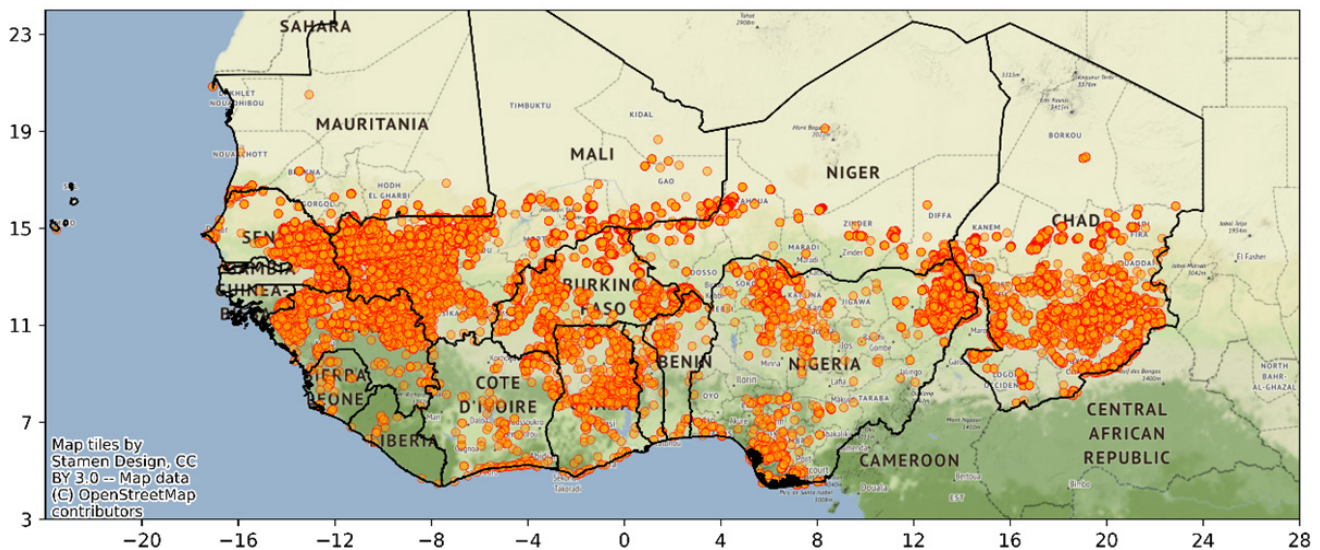


Figure 3 : Feux de brousse détectés en octobre 2022 (source NOAA-20)

Production de la biomasse fourragère au 31 octobre 2022

Les conditions de croissance de la végétation ont été favorables à une bonne production fourragère. Le mois de juin et le début du mois de juillet ont été marqués par une installation contrastée de la végétation et des séquences sèches ayant entraîné un retard de la croissance végétative. En effet, malgré les mauvaises répartitions des pluies enregistrées en début de campagne, à la date du 31 octobre 2022, on note qu'une bonne production de biomasse fourragère a été enregistrée dans 85% de l'espace des pays du front sahélien. Néanmoins, il est observé dans certaines zones pastorales des rendements fourragers qui varient entre 0 et 50 kg.MS/ha surtout dans les régions de Tillabéry et par endroit dans les régions de Tahoua et d'Agadez où l'accès au fourrage vert dépend principalement des ligneux. Par ailleurs, la situation est très bonne dans les zones pastorales de la Mauritanie, du Sénégal, du Mali, du Burkina, du Tchad et dans la moitié est du Niger (Figure 4 et 5).

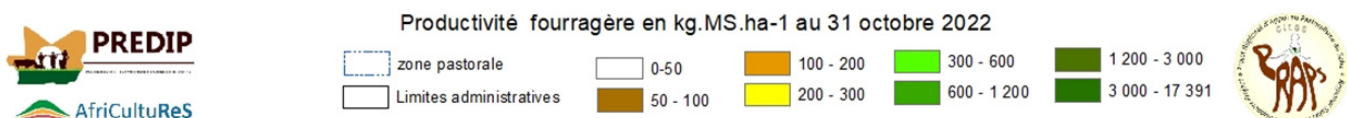
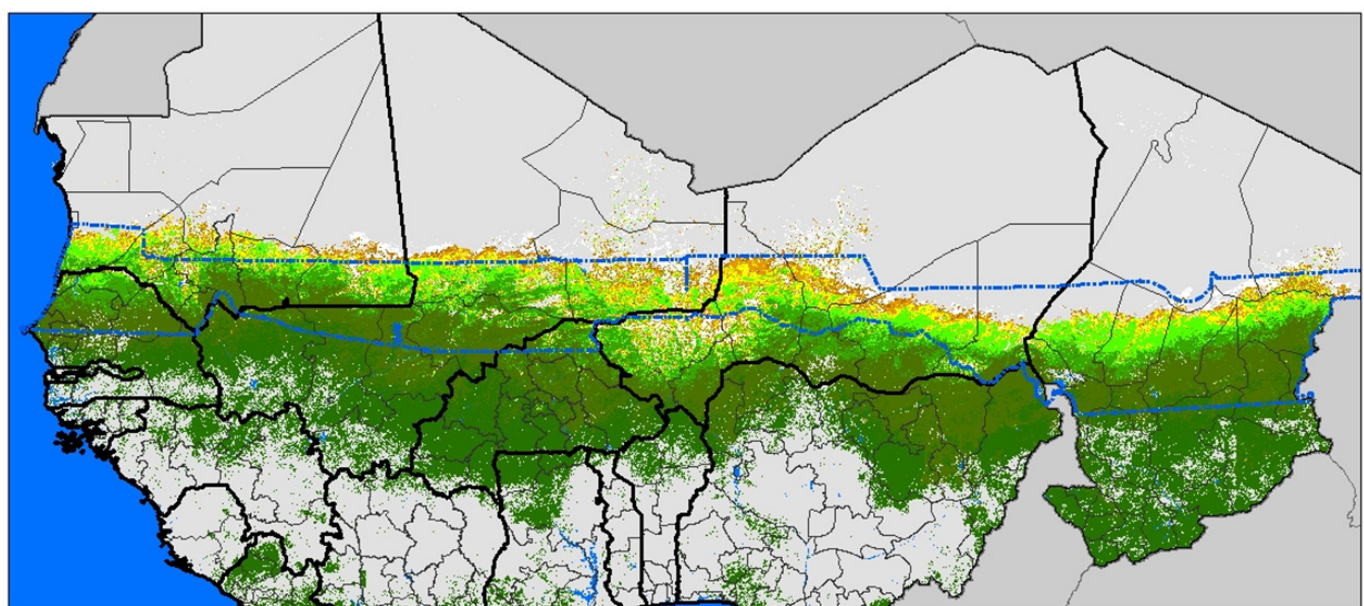


Figure 4 : Productivité fourragère en kg.MS.ha-1 au 31 octobre 2022

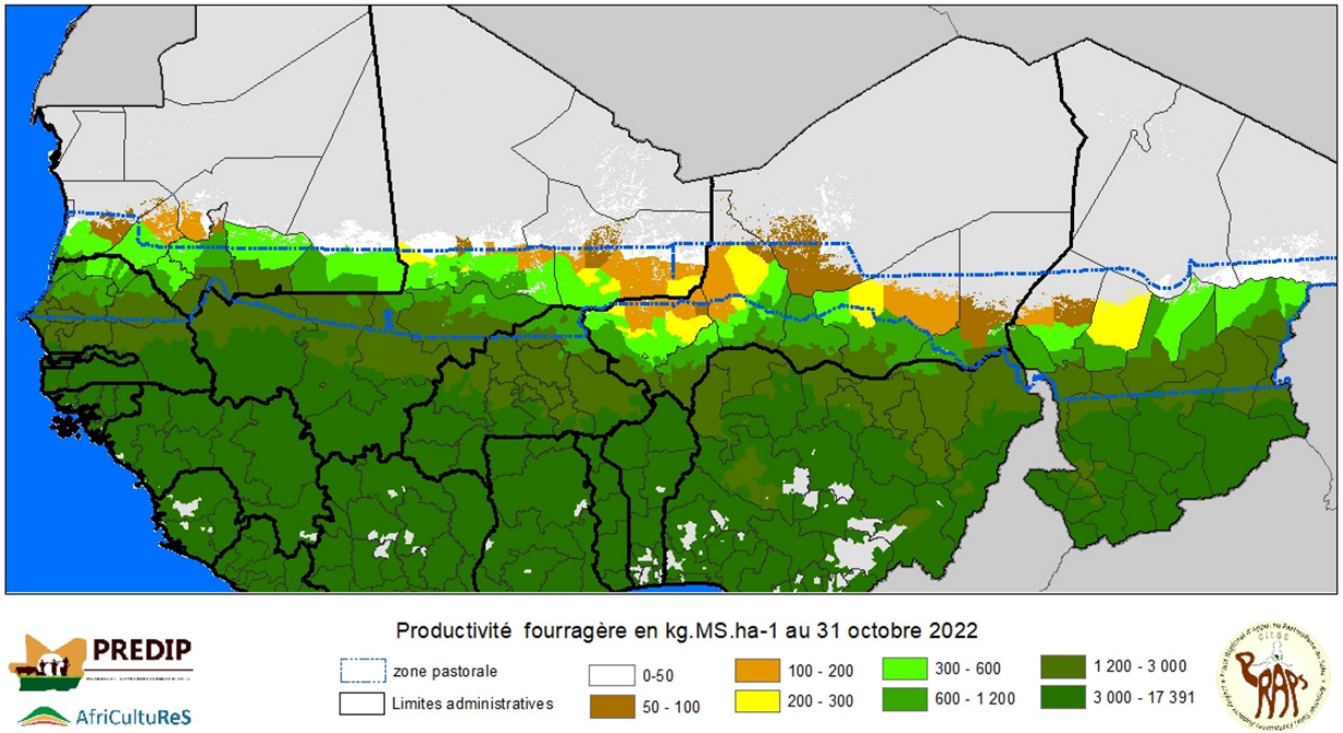


Figure 5 : Synthèse par unité administrative de la productivité fourragère en kg.MS.ha-1 au 31 octobre 2022

Comparaison de la production de biomasse au 31 octobre 2022 à celle de l'année dernière et de la moyenne des cinq dernières années à la même période

Comparaison par rapport à l'année dernière à la même période

Une avance importante de la croissance de la végétation est observée au centre du Sénégal, en Mauritanie, au Mali, au Tchad, et le nord-ouest du Nigeria. Cependant, un retard de croissance est enregistré dans la zone des trois frontières du Burkina, du Mali et surtout du Niger. Au Niger, les conditions défavorables s'observent dans les régions de Tillabéry (axe hamdallaye-Abala), de Dosso (Kiota, Ngonga, Harikanassou, Garankedey et Loga), Tahoua (Takanamat et Tebaram); Maradi (Kanan bakache et Tessaoua) et Zinder (Bouné, Tanout, Dogo Dogo, Wame et Ollalewa) (figure 6).

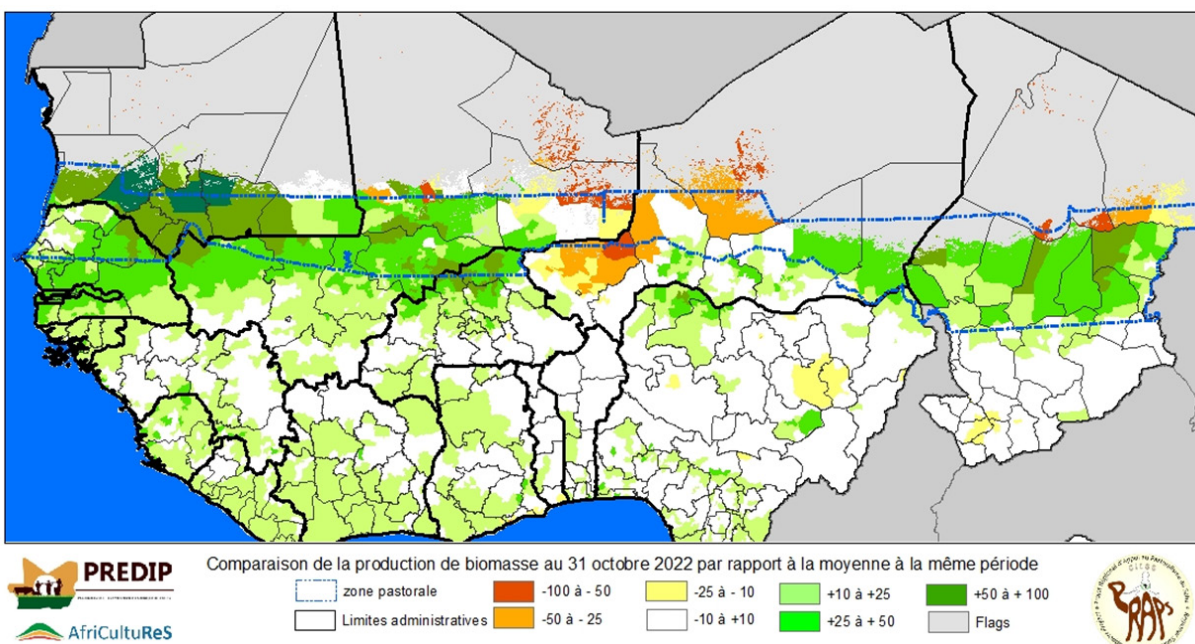


Figure 6 : Comparaison de la production de biomasse au 31 octobre 2022 par rapport à l'année dernière à la même période

Comparaison par rapport à la moyenne des 5 dernières années à la même période

Par rapport à la moyenne des 5 dernières années, les mêmes zones sont concernées par le retard de croissance avec des étendues plus larges (figure 7). Ces communes et régions sont à surveiller parce qu'elles vont enregistrer des déficits, quelle que soit la suite de la saison des pluies.

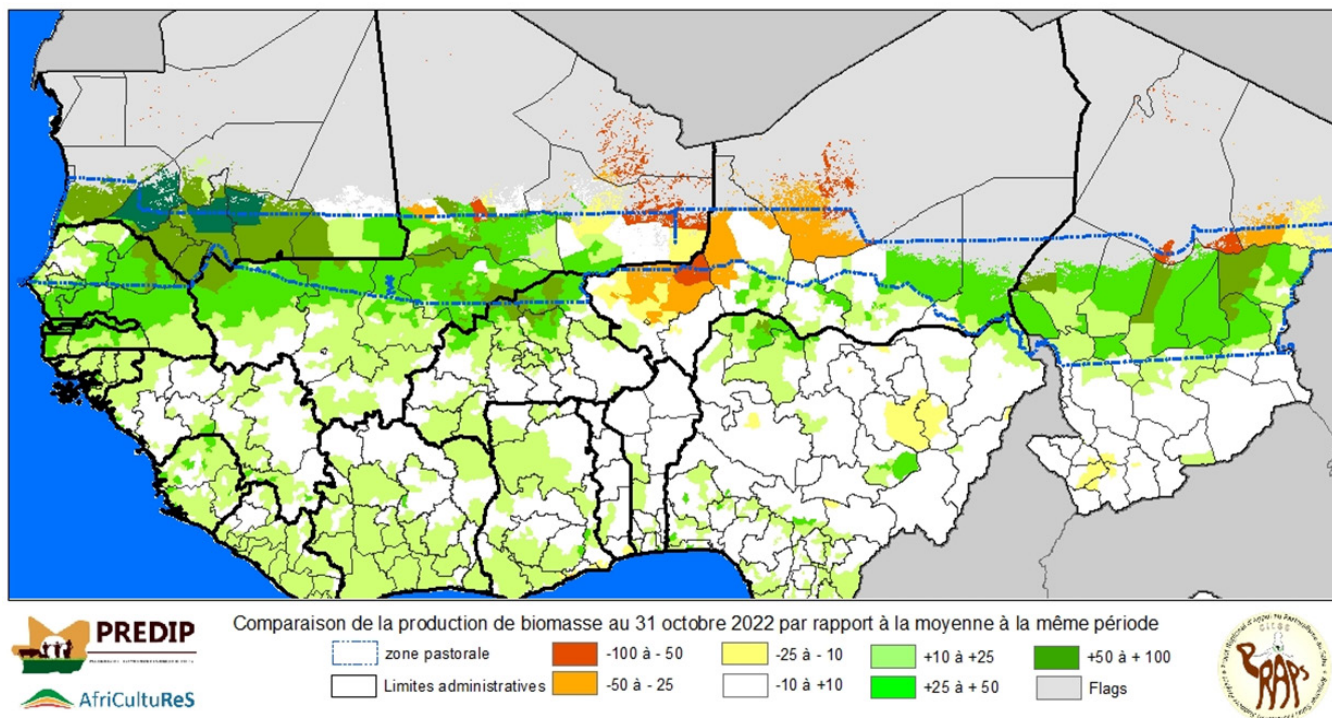


Figure 7 : Comparaison de la production de biomasse au 31 octobre 2022 par rapport à la moyenne des 5 dernières années à la même période

État des points d'eau et les capacités d'accueil à la fin du mois d'octobre 2022

L'abreuvement du bétail est pour le moment bien assuré grâce au remplissage des mares et la bonne disponibilité de l'eau dans 98% de la bande sahélienne (figure 8). Les parcours environnant ces mares sont d'accès aisé pour le bétail. Toutefois, il est important de rappeler que les conditions sécuritaires limitent beaucoup l'accès à ces points d'eau dans la zone des trois frontières et dans le Macina. Les capacités d'accueil en nombre de jours pour une Unité Bétail Tropical (UBT) sont faibles dans ces zones (figure 9) avec pour corollaire des risques de départ précoce des animaux de ces zones. Une surveillance s'avère nécessaire dans ces zones à risque identifiées.

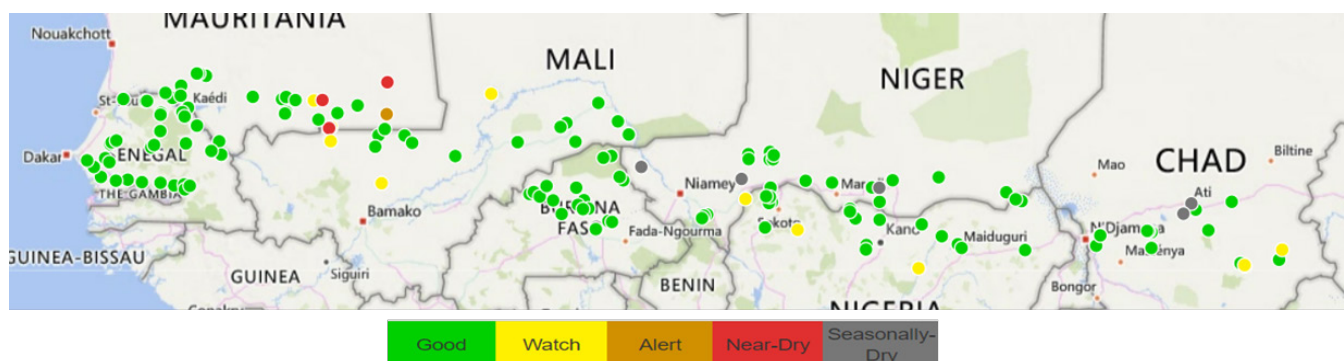


Figure 8 : Situation des points d'eau en octobre 2022, source : Waterpoint Viewer (usgs.gov)

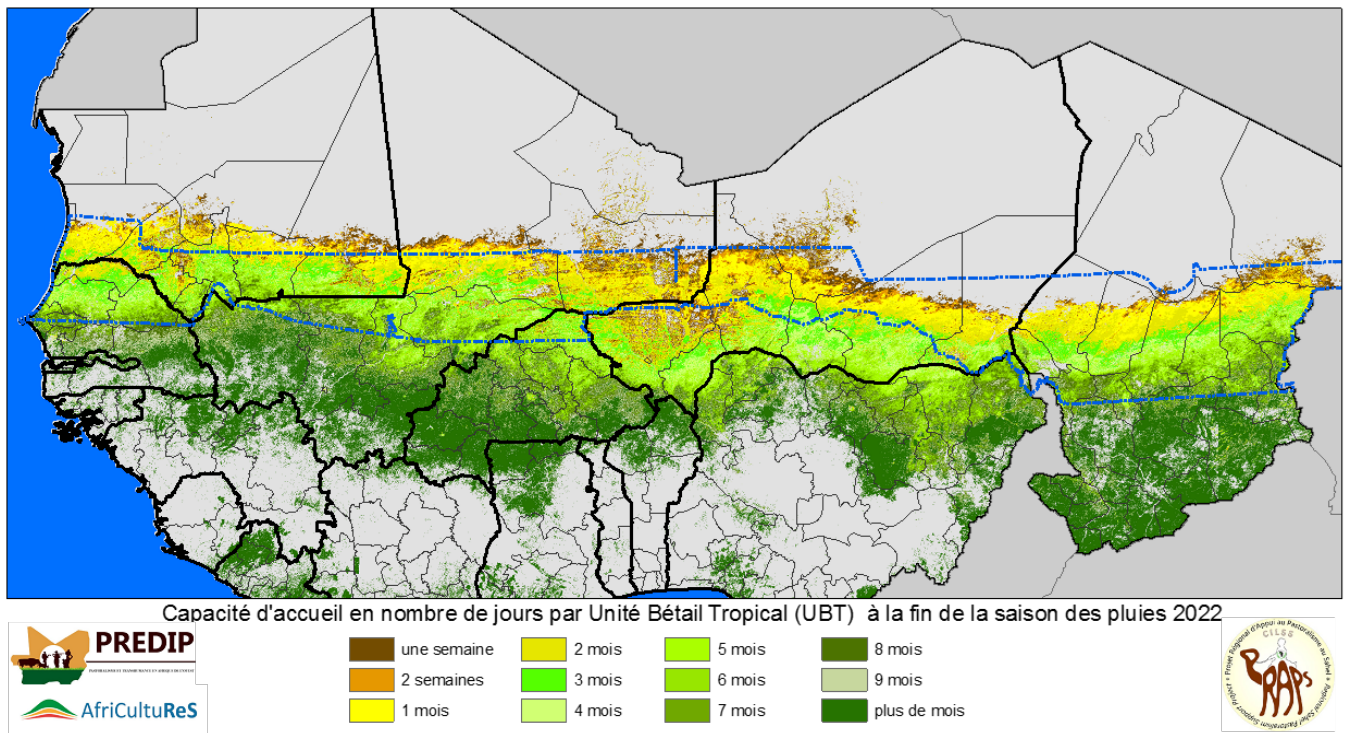


Figure 9 : Les capacités d'accueil de la production finale, en nombre de jours par hectare et par Unité Bétail Tropical (UBL).

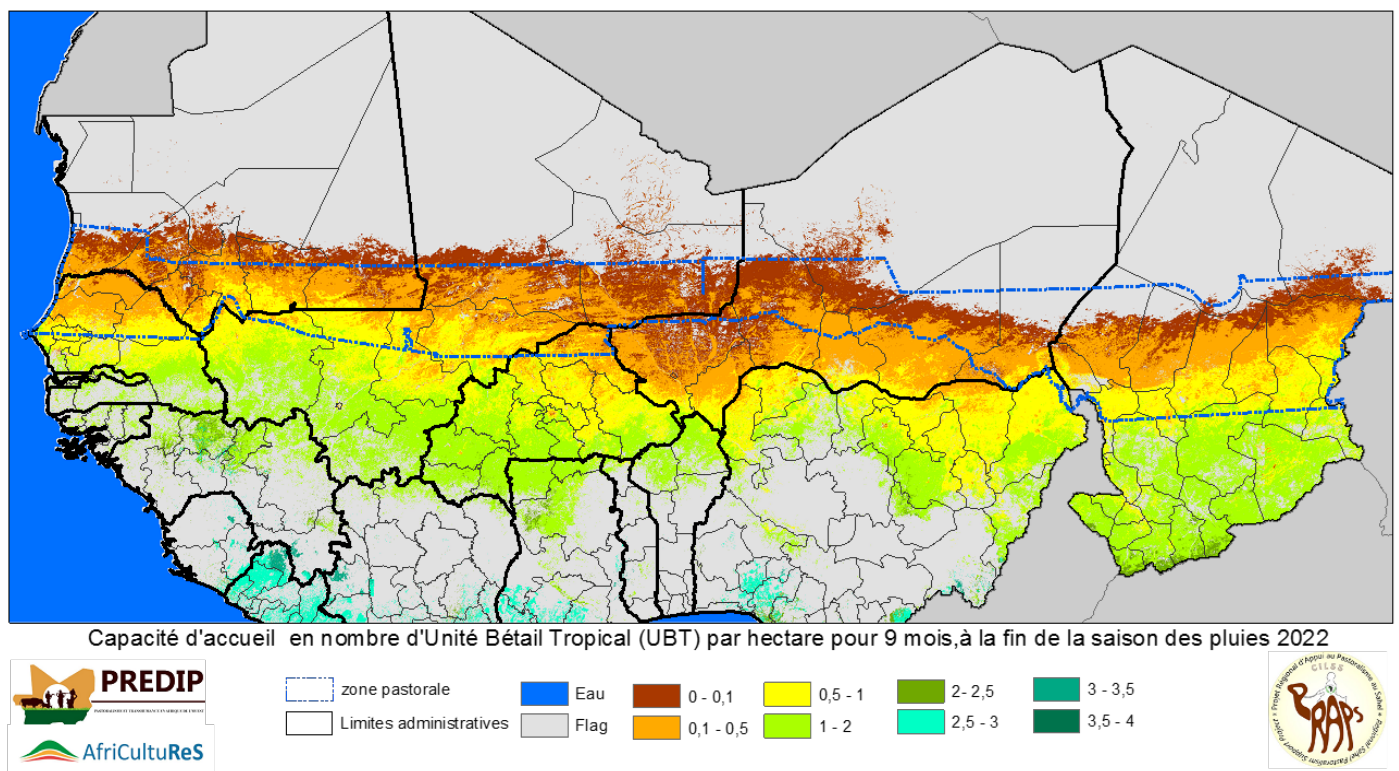


Figure 10 : Les capacités d'accueil de la production finale par Unité Bétail Tropical (UBL) et par hectare pour les 9 mois de saison sèche

Conclusion

Au Sahel et en l'Afrique de l'Ouest, globalement, les productions fourragères sont très bonnes avec une excellente disponibilité en eau pour l'abreuvement du bétail. Cependant, la disponibilité fourragère est faible dans certaines zones sahéniennes, notamment dans les régions de Tillabéry, Dosso, Tahoua, Agadez au Niger et dans les régions de Gao et Ménaka au Mali.

Au regard de ces bonnes productions, et en tenant compte des conditions sécuritaires difficiles et de l'accès limités à certaines zones de pâturage, notamment les zones du Liptako Gourma et du Macina, il est recommandé aux pays de **(i) se doter de stratégie de gestion des feux de brousse afin de protéger les pâturages abondants contre les feux de brousse, (ii) assurer la surveillance rapprochée des zones à risque de déficits fourragers, (iii) encourager la pratique des cultures fourragères pour aider à maintenir les animaux le plus longtemps possible dans les zones de départ, (iv) mettre à temps les aliments bétail à disposition des éleveurs des zones déficitaires, (v) renforcer les capacités des acteurs en matière de suivi l'évaluation des ressources pastorales, vii) Mobiliser d'urgence les moyens nécessaires aux financements de la campagne pastorale 2022-2023.**



<http://agrhyment.cilss.int>

Partenaires techniques



Partenaires financiers

